

WWW.SELONCOURT.FR

SEPTEMBRE 2021

SELONCOURT.COMM



SOMMAIRE

- 3 ZOOM SUR
- 5 NOUVELLES ACTIVITÉS
- 7 LA VIE COMMUNALE
- 8 L'ENTRETIEN AVEC
- 10 EXPRESSIONS POLITIQUES
- 11 CCAS
- 12 EN VITRINE



L'édito

Mes chers concitoyens,

Cette rentrée 2021 est marquée par la fusion administrative des écoles élémentaires du centre-ville, sujet détaillé dans la double page centrale de ce magazine. Elle sera suivie à la rentrée 2022 par la fusion géographique des deux sites. A cet effet, les travaux d'agrandissement de l'école Marcel Levin vont débiter prochainement. Ce projet est le fruit de nombreuses réunions de travail avec les équipes enseignantes que nous remercions pour la qualité de leurs échanges.

Les travaux préparatoires à la création de la piste cyclable traversant Seloncourt sont en cours. S'il est vrai qu'ils génèrent des perturbations, ils sont indispensables à la mise en œuvre d'une piste la plus sécurisée possible. C'est l'effort que nous devons faire pour que les cyclistes et notamment vos enfants empruntent cette piste sans crainte d'un accident.

Le dispositif « voisins & solidaires » initiés par le CCAS a rencontré un vif succès. Merci à celles et ceux qui se sont portés volontaires. Nous pouvons encore faire mieux, un article vous indiquera comment.

L'effervescence de la rentrée ne doit pas nous faire oublier que la lutte contre la COVID19 n'est pas terminée, loin s'en faut. Je vous rappelle que l'accès à la médiathèque est soumis à la présentation du pass sanitaire. Les agents sont habilités à le contrôler dans le plus strict respect de la réglementation.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Daniel BUCHWALDER
Maire de Seloncourt

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Daniel BUCHWALDER'.

Les sorties estivales de la crèche & des centres de loisirs

Les enfants seloncourtois, qu'ils fréquentent les écoles, les structures de loisirs et même la crèche, sont fréquemment en contact avec la nature et l'environnement grâce à des actions régulières de sensibilisation menées par les services environnement et éducation/jeunesse.

Randonnées, séjours en montagne, sorties à la ferme, chasses aux trésors en forêt, construction de cabanes, sorties régulières à la Damassine,... font fréquemment partie des programmes des Centres de loisirs pour toutes les tranches d'âges.

Grâce aux « jardins partagés », les jeunes, en collaboration avec des enseignants, le périscolaire et l'association Seloncourt Ville Fleurie, peuvent également s'initier au plaisir du jardinage... mais surtout de la récolte. A condition toutefois que les conditions météo soient favorables, ce qui n'a généralement pas été le cas cette année !

Citons également les actions organisées à l'intention des tout petits qui permettent ponctuellement aux enfants de la crèche de se rendre aux serres municipales afin de participer à des ateliers plantations et de préparer leurs propres semis. Par ailleurs, les bambins se rendent régulièrement dans la forêt proche de la structure où ils se baladent (et piqueniquent parfois) sur le sentier André Beucler. Les itinéraires ont été initiés, à la demande de l'équipe de la crèche, par Guillaume Rousset, le directeur du service éducation-jeunesse, qui aime favoriser les moments de pleine nature dès le plus jeune âge.



Les emplois d'été de la commune



Comme chaque année, la ville de Seloncourt a recruté plusieurs étudiants seloncourtois pour l'été afin qu'ils donnent un coup de main aux différents services municipaux. Cela permet également aux jeunes de connaître parfois une première expérience dans la vie active, mais aussi de gagner un peu d'argent pour la suite de leurs études... ou les vacances à suivre !

Cette année, entre le 5 juillet et le 3 septembre, treize jeunes ont prêté main forte aux employés municipaux dans l'exercice de différentes tâches, à chaque fois sur des périodes de deux à trois semaines suivant les jeunes.

Ont ainsi travaillé en juillet **Stella Sagenly**, **Ninon Hacquard**, **Lise Delannoy**, **Marylène Jarlot** (entretien des locaux et animation), **Louis Bardey**, **Sylvain Moreau** (peinture), **Margaux Emonin** (service environnement) et **Lucine Herren-Prenex** (service fêtes et cérémonies).

Les jeunes ayant pris le relais entre fin juillet et début septembre sont **Agathe Pouret** et **Julien Grandmougin** (accueil), **Paul Galmiche** (CCAS), **Romain Daval** et **Mathéo Roux** (service environnement).



Sur les photos :

EMPLOIS JUILLET : Margaux Emonin (environnement), Louis Bardey et Sylvain Moreau (peinture).

EMPLOI AOÛT : Julien Grandmougin (accueil).

ZOOM SUR

De nouveaux équipements à la Panse

Très apprécié des Seloncourtois, le parc de la Panse a été doté de nouveaux équipements en complément des jeux déjà installés.

Si le parc de la Panse est un site idéal pour se promener, faire jouer ses enfants ou y apporter son pique-nique, on peut aussi y faire du sport ! **En mars dernier, le conseil municipal de Seloncourt a validé l'achat de modules sportifs de plein air afin de réaliser un espace fitness comportant plusieurs appareils.**

Réservés aux personnes d'au moins 13/15 ans et d'une taille minimale d'1,40 m, **ces appareils sont également accessibles aux personnes en situation de handicap.** La démarche de la municipalité a d'ailleurs été de **s'associer au contrat « P@C », dans le cadre de la démarche « Partageons nos sports »**. De ce fait, la dépense globale de ces équipements (*fourniture de trois modules, trois plaques et panneau signalétique*), qui s'élève à environ 19000 € TTC, a pu bénéficier d'une participation

financière du Département à hauteur de 80 % du montant hors taxes.

Signalons qu'en complément, la commune a également installé, toujours au parc de la Panse, **une nouvelle balançoire et un tourniquet (11000 €)**, tandis que **l'école Charles Mognetti a reçu une locomotive choisie par les enseignants (13000 €)**. L'ensemble des ces accessoires ont été fournis par la société Kompan de Dammarie-lès-Lys (77).

Rappelons enfin que le parc de la Panse est fermé la nuit. **Il est ouvert au public de 8 h à 20 h de septembre à mars, de 8 h à 21 h d'avril à mai, de 8 h à 22 h en juin et juillet et de 8 h à 21 h en août. Le parc est interdit aux chiens et à tous véhicules à moteur.**



Une soirée tout feu tout flamme

Le comité de coordination de Seloncourt a tenu bon, il a eu raison ! Malgré les trombes d'eau qui se sont abattues sur l'aire urbaine au matin du 13 juillet, les festivités du soir ont été maintenues et la soirée a pu se dérouler normalement, même sans un vrai ciel d'été.

Dès la fin de l'après-midi, à la salle polyvalente, les enfants ont été nombreux à se presser au stand proposé par « Tara la ballooneuse » qui leur proposait de repartir avec l'objet de leur choix réalisé en sculpture de ballon, souvent des animaux. Pendant ce temps-là, son compagnon Maverick, le magicien spécialisé dans le « close-up », c'est-à-dire la magie de très près, faisait le tour des tables pour proposer ses tours de cartes étonnants.

Pour le repas à la salle polyvalente, les visiteurs avaient eu le choix entre l'assiette concoctée par le traiteur local Ernwein ou les grillades préparées à l'extérieur par les membres du comité de coordination. Le repas fut également égayé par la prestation de l'ensemble Roland Bée & Co qui a proposé une ballade musicale au cœur de la chanson française, de Brassens à Renaud en passant par Dutronc et Thiéfaïne.

Après un nouveau show, sur scène cette fois, de Maverick et Tara, tout le monde s'est dirigé vers le stade Maurice Foresti où un feu d'artifice a conclu cette journée « tout feu tout flamme » en apothéose.



NOUVELLES ACTIVITÉS

Séverine Meunier, coach sportive

Jeune sportive dynamique âgée de 27 ans, Séverine Meunier a créé une activité, en tant qu'auto-entrepreneur, rassemblant la pratique de la danse et du fitness, ce qui lui permet de toucher un public plus large, les enfants comme les adultes.

Cela fait dix ans déjà qu'elle gravite dans ce milieu et Séverine a d'abord été salariée dans une école de danse d'Audincourt. Il faut dire qu'elle était prédestinée à faire une carrière dans sa passion puisqu'elle avait obtenu un baccalauréat L option danse avant de faire un an de préparation au conservatoire pour devenir professeur de danse. Finalement, elle a bifurqué dans le fitness, ce qui lui permettait de rester dans le milieu du sport et de la danse. Même si le fitness et la danse ne sont pas tout à fait la même chose, elle considère que les deux spécialités se rejoignent au niveau de la création mais aussi de la pédagogie, les activités « cardio » réclamant aussi une certaine recherche de la chorégraphie.

Désormais à son compte, elle donne des cours dans les deux disciplines, les danses dites « de couples », qu'il s'agisse de la salsa, de la rumba, de la valse ou du rock, mais aussi du renforcement musculaire ou du pilate. Elle envisage même, à court terme,

d'obtenir une certification dans le yoga, désireuse d'enrichir son activité de coach sportif à travers le bien-être et le respect du corps, quel que soit l'âge de ses élèves.

Pour cette rentrée 2021, Séverine Meunier travaille enfin à la création d'une nouvelle association à Seloncourt (Studio 3), une structure affiliée à la Fédération Française de Danse (FFD) au sein de laquelle elle sera intervenante. Pour la petite histoire, la présidente de cette nouvelle association sera Monique Bourgué, la maman de Séverine, par ailleurs présidente du Comité de Coordination de Seloncourt.

Nous y reviendrons, les détails pratiques du fonctionnement de l'association étant en cours de peaufinement.



SÉVERINE MEUNIER
8 B RUE DES JARDINS
25230 SELONCOURT
TÉL. : 06.45.88.01.73,

E-MAIL : SEVERINEMBG@ORANGE.FR
OU STUDIO3SELONCOURT@GMAIL.COM

Galax'Ink Tattoo

M. Moreira vient de réaliser son rêve, travailler dans le domaine artistique. Avec son épouse, il a ouvert un salon de piercing et de tatouage à la mi-septembre au 79 de la rue d'Audincourt, dans de vastes locaux de 160 m² qu'il a lui-même rénovés durant quelques mois.

Auparavant, ces locaux avaient été occupés par une structure d'aide à la personne qui avait succédé à un cabinet d'assurances. Agé de 28 ans, M. Moreira a toujours eu la fibre artistique et rêvait de l'exercer dans le domaine du tatouage. Il a suivi une formation adaptée, notamment des séminaires professionnels pour maîtriser encore mieux les styles qu'il affectionne et dont il a fait ses spécialités, le tatouage « Mandala », ensemble de symboles représentant les différentes structures de la vie, et le « Trash Polka », combinaison de motifs naturalistes,

surréalistes, photoréalistes et d'éléments graphiques de lettrage et de calligraphie. Il proposera des modèles sur catalogues qu'il pourra ensuite reproduire, mais également des projets individuels au choix de ses clients. Bien évidemment, toutes les règles d'hygiène seront respectées, c'est d'ailleurs l'essentiel de la formation qui est dispensée aux candidats souhaitant se lancer dans cette activité, sachant que les contrôles sont effectués par l'Association régionale de Santé (ARS) qui fournit les agréments nécessaires.

Le tatouage, mais également le piercing, sont devenus aujourd'hui de vrais phénomènes de mode. M. Moreira, son épouse et un indépendant qui travaillera en leur compagnie comptent bien surfer sur cette vague en pratiquant leur passion. Disposant de locaux adaptés et bien exposés au bord d'une rue passante, avec un parking facilement accessible, ils semblent avoir mis toutes les chances de leur côté. On peut déjà consulter quelques réalisations que proposera le salon en allant sur sa page facebook.



**GALAX'INK TATTOO, SALON DE
PIERCING ET DE TATOUAGE,
79, RUE D'AUDINCOURT
25230 SELONCOURT
PAGE FACEBOOK : GALAX'INK TATTOO**

NOUVELLES ACTIVITÉS

Raphaël Levin, pilote de drone

A 25 ans, Raphaël Levin vient de créer son entreprise spécialisée dans les prises de vue par drone.

Titulaire d'un BTS électrotechnique, Raphaël Levin a d'abord été commercial itinérant dans la vente de moteurs électriques. Récemment, il a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière, en recherchant un job, dit-il « me donnant l'envie de me lever le matin... » C'est ainsi qu'il a choisi un créneau en plein développement, le drone. Après avoir suivi une formation adaptée au Centre de formation aux métiers du drone (CFAD) de Nancy, il a obtenu le diplôme de télépilote. En parallèle, une certification d'Etat média et communication lui a donné la possibilité de piloter un drone dans le secteur de l'audiovisuel et de la communication en tenant compte de la réglementation des scénarios de vol. Il faut savoir en effet que le pilotage d'un drone est très encadré et qu'il est notamment interdit de faire voler son drone au-dessus du public... ou d'espionner son voisin dans son jardin !

A travers la création de son entreprise qu'il a baptisée « Aérodyne France » (*en aéronautique, un aérodyne est un terme générique désignant tout appareil volant grâce à des forces aérodynamiques*), il propose toute une panoplie de services tant pour les professionnels que pour les particuliers. Ce peut être par exemple la valorisation d'une opération immobilière avec des photos aériennes de qualité pour vendre une propriété et Raphaël compte bien solliciter les agences immobilières pour ce volet de son activité. Il peut intervenir également pour les inspections diverses et les suivis de chantiers, mais aussi pour des clips de promotion d'une collectivité avec des prises de vue aériennes (photos et vidéos) qui donneront tout de suite une autre dimension à la qualité du produit. Aérodyne France compte par ailleurs travailler avec l'événementiel, ce fut d'ailleurs le cas lors du week-end du 15 août puisque Raphaël Levin et son drone ont travaillé sur la Montée historique du Ballon d'Alsace.

Il a investi dans un matériel de haute technologie avec un drone d'un peu plus de 900 grammes complété par un environnement de pilotage très professionnel, un matériel dont l'utilisation est d'ailleurs subordonnée à la formation qu'il a suivie. Si son secteur d'intervention sera l'aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt, il est prêt à intervenir dans toute la France s'il en a l'occasion... y compris dans des circonstances inattendues, qu'il s'agisse de cérémonies, de feu d'artifice... voire de mariages !



AÉRODYNE FRANCE
5 RUE DU BANNOT
25230 SELONCOURT
TÉL. : 07.88.80.18.36,
E-MAIL : AERODYNEFRANCE@OUTLOOK.FR
SITE : AERODYNEFRANCE.FR
FACEBOOK : AÉRODYNE FRANCE

LA VIE COMMUNALE



La traditionnelle cérémonie des vœux au personnel ayant été annulée en raison de la situation sanitaire, les nouveaux retraités & médaillés d'honneur du personnel communal ont été honorés autrement lors d'un moment de convivialité en mairie.

Les membres du personnel concernés ont été mis à l'honneur un matin de printemps.

Cette année, l'équipe municipale salue les départs en retraite de :

- Yvonne TAVERNIER
- Eric SALAS
- Philippe LOMBARDOT

mais aussi l'investissement de ces nouveaux médaillés d'honneur - échelon argent :

- Lysiane GERVAIS
- Catherine TORNARE.



Du jazz de haut niveau

Trois soirées, trois concerts, trois styles différents. A la mi-juillet, les amateurs de jazz ont été comblés par le festival « Les 3 temps du swing » de Seloncourt.

Cette année encore, la météo capricieuse du mois de juillet a contraint les organisateurs à se replier à la salle polyvalente pour les trois soirées du festival de jazz.

La première soirée a été un réel succès avec le groupe « Cat & the mint ». Emmené par le pianiste-chanteur débordant d'énergie Cat Lee King, jeune Allemand à la voix impressionnante, ce groupe tourne désormais dans toute l'Europe. Avec une présence scénique de tous les instants, au plus près du public, les « Cat and the mint » sont la nouvelle révélation en la matière. Les musiciens jouent avec passion un répertoire dynamique, fortement influencé par la musique des années 40/50, tout en voletant entre swing et rock'n'roll. Après une bonne heure de concert, c'est debout et comblé que le public a réclamé les rappels.

Le vendredi soir, « Clarinette Marmelade » a offert un registre différent mais tout aussi intéressant. Ces musiciens professionnels se sont lancé le challenge de jouer le jazz des années 20 tel qu'on l'entendait à Chicago et à la Nouvelle-Orléans, concoctant des arrangements originaux taillés sur mesure pour leurs instruments. Un swing décontracté, authentique, convivial, fait de standards incontournables mais aussi de titres sortis des sentiers battus.

Le troisième et dernier concert a été proposé par l'orchestre festif « Saveur du sud » qui rassemble des musiciens s'étant rencontrés lors de différents festivals et partageant la même passion du jazz des années 20/30. Emmené par Robert Mérian à la clarinette et au saxo, avec également (entre autres) un remarquable pianiste en la personne de Daniel Breitenstein, le quintet bénéficiait de la présence de sa chanteuse, Gemma Abrié. Cette jeune barcelonaise, figure montante du jazz en Espagne, a apporté une vraie valeur ajoutée avec sa voix grave et chaude. Si son registre vient du jazz, il s'enrichit clairement d'autres styles comme le gospel, la soul et la funk, elle l'a montré tout au long de la soirée, le public fût conquis.

Le point sur la rentrée scolaire

D'après les prévisions connues au mois d'août, un peu moins de 400 élèves devaient reprendre le chemin de l'école au début du mois de septembre dans les écoles primaires de la ville. Si les effectifs sont à peu près stables à l'école de Berne et pour les deux écoles regroupées (école Marcel Levin et école Louise Michel), ils connaissent une légère diminution à l'école Charles Mognetti.

EFFECTIFS SCOLAIRES :

Ecole Charles Mognetti

85 élèves

5 enfants en toute petite section, 26 enfants en petite section, 33 enfants en moyenne section, 21 enfants en grande section.

Ecole Marcel Levin

(ancienne école Marcel Levin + ancienne école Louise Michel) : 176 élèves

35 enfants en CP, 36 enfants en CE1, 24 enfants en CE2, 33 enfants en CM1, 48 enfants en CM2.

Ecole de Berne

136 élèves

17 enfants en PS, 10 enfants en MS, 15 enfants en GS, 15 enfants en CP, 15 enfants en CE1, 23 enfants en CE2, 18 enfants en CM1, 23 enfants en CM2

MOUVEMENTS D'ENSEIGNANTS

(à l'heure où nous écrivons ces lignes)

Ecole Charles Mognetti :

Départs : Mme Lise BILLARD (Directrice), Mme Lisa PONZI, Mme Léa PERGAUD, Mme Fanny REBERT (¼ de décharge de la Directrice). Composition école : Mme Sophie GEHIN (arrivée Directrice), Mme Martine FROSIO, Mme Sabine GROSRENAUD, Mme Emmanuelle VAUTHIER (arrivée).

Ecole Marcel Levin

(ancienne école Marcel Levin + ancienne école Louise Michel) :

Départs : Mme Fanny MANCER, Mme Anne GAULIARD, Mme Sophie GEHIN, Mme Laurette MOREL (¼ de décharge de la Directrice). Compositions de l'école : Mme Caroline PICARD (Directrice), Mme Farah KHASER (arrivée), Mme Mathilde ETIENNEY (arrivée), Mme BERTRAND (arrivée), Mme Françoise MOUILLEFARINE, M. Vincent RUEFF, Mme Sophie MOREL.

Ecole de Berne :

Départs : Mme Véronique GERY (retraite), Mme Alice MARTEAU, Mme Laurette MOREL (¼ de décharge de la Directrice). Composition école : Mme Christine STEINBACH (Directrice), Mme Mélanie WOIRIN (arrivée), Mme Virginie SCHLIGLER, Mme Karine LEVEQUE (arrivée), Mme Chaila OURIACHI, Mme Myriam MAISIER, Mme Angélique BARREIROS.



L'ENTRETIEN AVEC...

Laurence Di Vanni

5ème Adjointe en charge de l'éducation, de la jeunesse, de la petite enfance et du périscolaire

Jean Foresti,

6ème Adjoint en charge des bâtiments, du patrimoine et du cimetière

Dans nos précédents numéros, nous avons évoqué la fusion de l'école Marcel Levin et de l'école Louise Michel, une décision liée à la baisse des effectifs scolaires et dont l'objectif est de limiter les fermetures de classes. Cette fusion, acceptée par l'Inspection d'Académie, est entrée en vigueur dès cette rentrée de septembre 2021... uniquement sur le plan administratif.

Seloncourt.comm : La commune avait demandé la fusion des deux écoles pour la rentrée 2022, elle est finalement effective dès cette année ?

Laurence Di Vanni : « Effectivement, c'est la décision prise par l'Inspection d'Académie qui, suite au départ de Fanny Mancer, directrice de l'école Marcel Levin, n'a pas trouvé de successeur pour ce poste temporaire d'un an avant le regroupement « physique » des deux écoles. Du coup, c'est Caroline Picard, directrice de l'école Louise Michel, qui assurera la direction des deux écoles, ce qui a provoqué, en quelque sorte, la fusion administrative un an plus tôt que prévu. »

Seloncourt.comm : Dans les faits, cela ne va pas bouleverser la vie scolaire cette année ?

Laurence Di Vanni : « Les élèves des deux écoles demeureront dans leur école respective pendant toute l'année scolaire 2021/2022, il n'y aura aucun changement sur ce plan. Cela dit, du fait de la fusion administrative, l'école Louise Michel n'existera plus et tous les enfants seront membres de l'école Marcel Levin... même ceux qui occuperont, pendant une année encore, l'ex-école Louise Michel. C'est la seule modification, ajoutée à la mise en place d'une direction unique qui sera assurée par Mme Picard. »

Seloncourt.comm : Les choses vont donc évoluer l'année prochaine ?

Laurence Di Vanni : « A partir du moment où les deux écoles seront rassemblées sous le même toit, en l'occurrence à l'école Marcel Levin, il sera nécessaire de donner un nouveau nom à cette nouvelle école. Le choix de ce nom est à l'étude, peut-être que les élèves pourront participer à ce choix, c'est en tout cas le souhait de Mme Picard. Comme l'année 2022 sera une année d'élection présidentielle, ce peut être l'occasion d'organiser un vote pour le choix du nom de la nouvelle école et d'expliquer aux enfants le déroulement d'une élection. »

Seloncourt.comm : Qu'en est-il des travaux de réaménagement de l'école Marcel Levin ?

Jean Foresti : « Le projet est ficelé et les travaux commenceront dès cet automne par la construction de l'extension sur l'arrière du bâtiment, dans le prolongement de la restauration scolaire où un espace de 60 m² sur deux niveaux sera aménagé. Au rez-de-chaussée, l'actuelle salle de restauration verra sa surface diminuée d'un tiers, ce qui est suffisant pour assurer deux services confortables. La surface récupérée et l'extension seront affectées au périscolaire, en espace partagé avec l'école. A l'étage, une classe de 57 m² sera aménagée, en liaison avec le bâtiment existant. »

Seloncourt.comm : A Marcel Levin, des travaux de rénovation sont également prévus ?

Jean Foresti : « L'école Marcel Levin dispose actuellement de huit classes. Avec la nouvelle classe prévue dans l'extension, ce sont donc neuf salles qui seront disponibles pour accueillir les huit classes des deux écoles réunies. Nous avons effectivement prévu de rénover l'ensemble des locaux actuels. En plus des travaux de décoration, des travaux électriques sont envisagés ainsi que la création de nouveaux sanitaires. Ces travaux seront menés en concertation avec les enseignants qui nous ont déjà demandé de prévoir un point d'eau dans chaque classe. »

Seloncourt.comm : Ces travaux ne perturberont-ils pas trop la vie scolaire ?

Jean Foresti : « Dans la mesure du possible, les entreprises interviendront surtout lors des différentes périodes de vacances scolaires d'ici à l'été 2022, de manière à déranger le moins possible les élèves. Peut-être que, ponctuellement, des travaux seront effectués pendant le temps scolaire, mais nous veillerons à ce qu'ils ne nuisent pas trop au confort des élèves et de leurs enseignants. Cela dit, il ne faut pas perdre de vue que nous avons une échéance à respecter, tous les travaux doivent être terminés au plus tard pour le mois de juillet 2022, afin que le déménagement puisse se faire dans la foulée et que les locaux soient prêts pour la rentrée de septembre 2022. »



Seloncourt.comm : Quels sont les principaux avantages du regroupement des deux écoles ?

Laurence Di Vanni : « Ils sont multiples ! D'abord, il devrait être plus facile d'éviter les fermetures de classes qui pourraient engendrer des classes à trois niveaux. Ce regroupement, à mon avis, nous a déjà évité une fermeture dès cette année, l'Inspection d'Académie nous ayant accordé un sursis compte tenu de ce projet. Mais ce regroupement va aussi engendrer des économies sur les frais de fonctionnement, une école étant assez coûteuse sur ce plan, notamment au niveau du chauffage et de l'électricité. En outre, pour les enfants de l'ancienne école Louise Michel, ce sera plus sécurisant puisqu'ils n'auront plus à traverser la route pour se rendre à la restauration scolaire et au périscolaire puisque ces deux services sont sur place. »

Seloncourt.comm : Et dans un an, que deviendra l'ancienne école Louise Michel ?

Jean Foresti : « Pour l'instant, la seule certitude est que ce beau bâtiment, en bon état, restera dans le patrimoine communal, il ne sera pas vendu. Une réflexion a été engagée concernant sa future destination, nous avons des pistes qu'il est prématuré de dévoiler. »



EXPRESSIONS POLITIQUES

SELONCOURT AVENIR

Notre projet pour Seloncourt, exposé dans notre programme de mandat, poursuit sa réalisation. L'équipe Seloncourt Avenir travaille sans relâche et en étroite collaboration avec les services pour concrétiser les nombreux objectifs que les électeurs lui ont confiés.

Sur la voirie, nous nous sommes engagés à accompagner Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) dans la conduite du projet de création d'une piste cyclable structurante passant par Seloncourt. Il ne vous a sans doute pas échappé que la rue d'Audincourt est en ce moment bien malmenée par les marteaux piqueurs et autres engins de travaux ! Le grand projet d'enfouissement des réseaux avec la mise en place d'un tout nouvel éclairage public plus économique et plus écologique est lancé ! Plus de 450 000 euros sont nécessaires pour sa réalisation, mais grâce à l'intervention de notre Maire, nous avons pu obtenir, entre autres subventions, un fond de concours de PMA à hauteur de 100 000€. Le reste à charge de la commune, moins important que prévu, nous laisse donc envisager le déploiement d'autres projets avec davantage de sérénité.

Après la fusion administrative des 2 écoles du centre, place à la fusion géographique. L'Ecole Marcel Levin va s'agrandir pour accueillir l'ensemble des élèves dès la rentrée 2022. Un beau projet qui vient s'inviter parmi les projets initialement prévus. Mais avant cela nos élèves ont pu retrouver leur classe et leurs camarades dans un contexte sanitaire que nous souhaitons le moins contraignant possible. Nous espérons que la tenue des cours ne sera plus perturbée et que l'année scolaire puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles.



SELONCOURT AUTREMENT, ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Durant les derniers mois nous avons vu de belles initiatives autour de nous.

Une commune voisine isole déjà toutes ses écoles, profitant rapidement du contrat de relance et de transition écologique instauré par l'état. Une autre prépare un projet de ferme photovoltaïque, ce qui réduira sa facture carbone. Plusieurs s'engagent dans le maraîchage pour produire et consommer local.

Seloncourt se prépare pour les travaux de la piste cyclable Audincourt-Hérimoncourt enfin programmés par PMA, une chaufferie bois est en gestation prolongée, deux bâtiments publics seront isolés et un verger sera implanté (remplaçant l'ancien de la rue de l'Espérance et celui de la rue des Vignottes, mort de soif faute d'arrosage...).

Ce sont des signes encourageants. Il faut agir sans tarder et présenter des projets complets et ambitieux pour prétendre aux aides de relance mises en place.

Les premières communes candidates seront servies, certaines le sont déjà, quand d'autres risquent d'arriver trop tard... Nous ne devons pas manquer le coche.

Nous avons bien sûr une pensée particulière pour les associations qui constatent encore cette année une baisse du nombre de leurs adhérents et qui devront mettre en place le contrôle du pass sanitaire pour les mineurs de plus de 12 ans dès le 30 septembre.

Nous souhaitons aux élèves et enseignants mais aussi à l'ensemble des associations et plus largement à tous les Seloncourtois, une très belle rentrée !

Le groupe majoritaire Seloncourt Avenir : Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Maryline CHALOT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI-VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Laetitia LIEGEART, Alain KMOCH, Madeleine MAUFFREY, Patrick LIEGEART, Christine GUEY, Jean-Luc MIESKE, Lysiane MABIRE, Magali MEINIER, Brigitte ALZINGRE, Eric LANUSSE-CAZALE, Romuald GADET, Sophie MOREL, Clément GIRARD, Léa LEMOINE.

Les travaux de la rue Viette, rénovation nécessaire, se terminent. Nous regrettons que cet aménagement ne prenne pas suffisamment en compte la sécurité des cyclistes surtout pour les enfants se rendant à l'école.

Nous souhaitons une bonne rentrée à tous les Seloncourtois.

Prenons soin de nous, protégeons-nous, faisons-nous vacciner.

Seloncourt Autrement, Écologique et Solidaire :
Denis TISSERAND, Sylvie WERNY,
Christian TOITOT, Sophie GEHIN,
Sergio BEE.

Contact : elus@seloncourt.org.
Site internet : Seloncourt.org



LES PERSONNES SOUHAITANT BÉNÉFICIER DU SERVICE « VOISINS ET SOLIDAIRES » SONT INVITÉES À CONTACTER LE CCAS AU 03 81 34 11 31 OU PAR MAIL À L'ADRESSE CONTACT@MAIRIE-SELONCOURT.FR

Le beau succès de « Voisins et solidaires »

Dans le numéro de juin de Seloncourt.comm, nous évoquons le lancement de l'opération « Voisins et Solidaires ». Premier bilan de la campagne de promotion qui a eu lieu pour lancer cette initiative.

« Voisins et Solidaires », c'est le titre du nouveau dispositif mis en place au printemps par le CCAS de Seloncourt pour développer des actions de proximité au profit des personnes isolées et des plus démunies. L'objectif de cette démarche citoyenne est de trouver des personnes disponibles et motivées pour apporter leur aide au public ciblé, qu'il s'agisse de faire leurs courses, d'intervenir sur du petit bricolage, de les accompagner lors de rendez-vous divers ou tout simplement de leur tenir compagnie lors d'une balade.

L'objectif affiché par Françoise Paicheur, vice-présidente du CCAS, était de rassembler une dizaine de personnes afin de créer un petit réseau maillant la totalité de la ville. Cet objectif est d'ores et déjà atteint puisqu'à la suite de la campagne d'information sur cette initiative, une dizaine de Seloncourtois a accepté de s'engager. Ces volontaires ont signé la charte de bonne conduite et reçu leur carte attestant de leur appartenance au réseau. L'engouement suscité par ce projet a été apprécié et nous tenons à remercier vivement tous ces bénévoles pour leur sens civique mais aussi pour ce bel engagement de solidarité envers les personnes qui en ont besoin.

Certains d'entre eux sont d'ailleurs déjà entrés en action, notamment pour des voyages à la déchetterie, la mise en route d'une machine à laver ou une visite chez le médecin. Pour certaines personnes, des gestes simples ou des sorties banales peuvent être impossibles sans l'aide d'un tiers, c'est la genèse de ce dispositif que d'offrir une aide dans de multiples situations de la vie quotidienne.

Quant aux habitants désireux de faire partie du réseau pour proposer également leurs services, ils peuvent toujours rejoindre le groupe déjà constitué en se faisant connaître auprès du CCAS.

Conférences et Octobre rose

Le CCAS de Seloncourt souhaite continuer à s'engager dans la prévention et la sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Cette année, il est proposé d'élargir la prévention au cancer du col de l'utérus.

Dans ce cadre, deux conférences seront proposées prochainement avec le docteur Alain Monnier, le jeudi 14 octobre à Roches-les-Blamont et le jeudi 21 octobre à Sochaux (conférence à 20h, accueil du public dès 19h).

Les Seloncourtois pourront assister à ces conférences. Le CCAS précisera ultérieurement les salles où elles se tiendront.

Par ailleurs, dans le cadre de l'opération annuelle « Octobre rose », **une marche rose est prévue à Seloncourt le vendredi 15 octobre**, comme celle qui avait été organisée en 2019.



Connectons-nous dans les bois

D'ici la fin de l'année, dans le courant du dernier trimestre, une balade connectée sera disponible dans le bois des Essarts.

La ville de Seloncourt a la chance de posséder un patrimoine forestier remarquable. En collaboration avec l'Office National des Forêts (ONF), la commune est en train de mettre au point un circuit de balade connectée qui permettra aux usagers d'enrichir leurs promenades comme l'explique Nicolas Pierguidi, adjoint chargé de l'environnement et du cadre de vie : « Depuis quelque temps, l'ONF développe des applications mobiles entièrement personnalisées permettant de vivre une nouvelle expérience grâce aux contenus multimédias intégrés à ces applications. Ces nouvelles technologies offrent de nouvelles possibilités aux promeneurs, petits et grands, de découvrir le patrimoine forestier. »

Pour se rendre compte avant même la mise en service officielle de l'application, il est possible d'en mesurer l'intérêt : il suffit de télécharger sur son smartphone l'application «ONF découvertes», disponible sur Android et ISO : vous découvrirez le virtuel pour comprendre le réel ! L'application propose un guidage GPS permettant de parcourir les circuits de balade à votre rythme et en toute sécurité. Il suffit de télécharger son parcours avant de partir et, une fois sur site, le contenu est accessible sans qu'une connexion internet ne soit nécessaire. Vous pourrez découvrir la richesse du patrimoine naturel, l'application fournissant de nombreuses informations sur l'itinéraire et indiquant les principaux centres d'intérêt. Les explications seront données par des mascottes sous forme d'animations afin d'apporter un côté ludique.

Rendez-vous donc dans quelques mois pour découvrir cette expérience à Seloncourt avec cette balade connectée qui débutera à travers le bois des Essarts, le début du parcours se situant sur le parking du cimetière (environ 1h30 de randonnée).



Travaux d'enfouissement rue d'Audincourt

Depuis cet été, un chantier est en cours sur la rue d'Audincourt : l'enfouissement des réseaux secs sur 900 m permettra la construction de la piste cyclable reliant Audincourt et Hérimoncourt via Seloncourt.

L'aménagement d'une piste cyclable à Seloncourt était conditionné, tout du moins sur la rue d'Audincourt, à l'enfouissement des réseaux (basse tension éclairage public, fibre,...), la suppression des poteaux étant nécessaire pour libérer la voie verte promise aux amateurs de vélo.

Le chantier correspondant est actuellement en cours et il se poursuivra jusqu'à la fin de l'année. Sur la rue d'Audincourt, 13 000 à 15 000 véhicules circulent chaque jour, le chantier cause quelques désagréments pour les usagers qui doivent respecter l'alternat avec les feux tricolores mis en place.

Les travaux ont commencé par les traversées de route. En effet, même si la piste cyclable ne sera aménagée que sur un seul côté, l'enfouissement des réseaux comprend les deux côtés, de part et d'autre de la rue d'Audincourt. Au total, le secteur concerné s'étend sur quelque 900 mètres, depuis la Poste jusqu'au carrefour juste avant l'entrée à Audincourt. Les travaux sont réalisés par tronçons, de manière à gêner le moins possible la circulation. Du reste, l'entreprise Haefeli, titulaire du

marché, est secondée par un autre prestataire de manière à réduire les contraintes et accélérer les choses.

Bien évidemment, la commune de Seloncourt va profiter de ces travaux pour installer un nouvel éclairage public à leds. Ce chantier permettra donc de réaliser la piste cyclable et, dès cet automne, la partie en amont (du rond-point des engrenages jusqu'à l'église) sera réalisée. Suivra la deuxième partie, en 2022, actuellement concernée par les travaux d'enfouissement.

UNE OPÉRATION À 450 000 €

Le montant global de cette réalisation avoisine les 450 000 €. La commune bénéficiera de subventions pour environ 30% de cet investissement avec des aides au titre de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) et du SYDED (Syndicat d'énergie du Doubs). Comme la réalisation de ce chantier a été demandée par Pays de Montbéliard Agglomération pour la piste cyclable, les élus locaux espèrent une participation financière de PMA à hauteur de 100 000€.

Début des travaux de la piste cyclable

À partir de cet automne 2021 débiteront les travaux d'aménagement de la piste cyclable de Seloncourt. En 2023, la traversée complète de la ville à vélo, en secteur protégé, sera possible.

Cet aménagement, qui s'inscrit dans un vaste projet étalé entre 2020 et 2023, prévoit l'aménagement d'une piste cyclable entre Audincourt et Hérimoncourt via Seloncourt, un linéaire de 5,48 km pour un coût de l'ordre de 1,9 million d'euros.

A ce jour, le premier tronçon reliant le stade Prudat d'Hérimoncourt et l'entrée de Seloncourt (au niveau de la rue des Carrières près du carrefour dit des Engrenages), soit 2,21 km, est terminé. La suite de l'opération concernera donc Seloncourt dont la traversée complète sera divisée en trois tranches. La première d'entre elles, sur l'avenue du Général Leclerc depuis le carrefour des Engrenages jusqu'au Centre Culturel, sera entreprise dès cet automne. La deuxième, du Centre Culturel jusqu'à la rue d'Audincourt, sera réalisée en 2022, quand la commune aura terminé les travaux d'enfouissement des réseaux et d'installation du nouvel éclairage public sur la rue d'Audincourt. Enfin, l'opération s'achèvera avec le dernier tronçon qui ira jusqu'aux portes d'Audincourt, par la rue de l'Industrie et la rue de la Pâle.

Ce projet de piste cyclable a été complexe à construire dans la mesure où la voie sera aménagée en milieu urbain. Il a donc fallu adapter le tracé en fonction des contraintes locales, les commerces par exemple. La réalisation de la piste sur les hauteurs de Seloncourt était difficilement réalisable et l'idée de traverser le parc de la Panse a été abandonnée, le site étant fermé la nuit.

A l'étude depuis plusieurs années, le projet est donc sur le point de se concrétiser. Si la commune a défini le tracé de la piste cyclable, c'est Pays de Montbéliard Agglomération qui assure le financement de sa réalisation.

TOUT POUR LA SÉCURITÉ

Qui dit vélo en milieu urbain dit précautions de sécurité à prendre pour les usagers! La chaussée n'étant pas très large, il a fallu trouver le meilleur compromis pour préserver des places de stationnement pour les commerces et assurer la sécurité des cyclistes et des piétons, autrement dit pour qu'ils cohabitent au mieux. La piste sera sécurisée et sécurisante grâce à des bordures en granit délimitant clairement l'espace cyclable. Les cyclistes devront toutefois traverser la rue à trois reprises sur l'ensemble de la traversée, vers le bureau de Poste, à hauteur du Centre Culturel (un feu tricolore sera installé à cet endroit) et près du rond-point des Engrenages. A noter qu'en parallèle, PMA aménagera la ligne 3 du transport à haut niveau de service (THNS), les nouveaux arrêts de bus étant réalisés en même temps.



Modification du PLU en cours

Dans le plan local d'urbanisme (PLU), les OAP (Orientations d'aménagement et de programmation) expriment de manière qualitative les ambitions et la stratégie d'une collectivité territoriale en termes d'aménagement. Les OPA visent à définir des intentions et des orientations qui peuvent porter sur un secteur du territoire ou avoir une approche plus globale sur un enjeu spécifique, ces OPA sont alors dites « thématiques ». Pièces obligatoires du PLU, elles servent de cadre au projet urbain souhaité par les élus, les aménagements prévus dans le périmètre des OAP devant être compatibles avec ces orientations.

En septembre, va s'ouvrir une enquête publique pour la modification n° 4 du plan local d'urbanisme de la commune de Seloncourt. La modification envisagée porte sur l'évolution de deux OAP, en l'occurrence l'OAP n° 1 (« centre-ville/terrain de sport ») et l'OAP n° 5 (secteur de Berne). En effet, dans le PLU en vigueur, les principes d'aménagement (occupation du sol, typologie et nombre de logements) de ces orientations sont difficilement réalisables en phase opérationnelle. Pour ces OAP, qui concernent des espaces en densification du bâti, les conditions de réalisation du programme sont ajustées à la réalité du marché immobilier de l'agglomération de Montbéliard. Ces modifications visent ainsi à faciliter la réalisation des opérations. Elles anticipent les orientations des nouveaux documents cadres (P.L.H. et SCoT Nord Doubs) dont les ambitions de constructions sont davantage qualitatives que quantitatives.

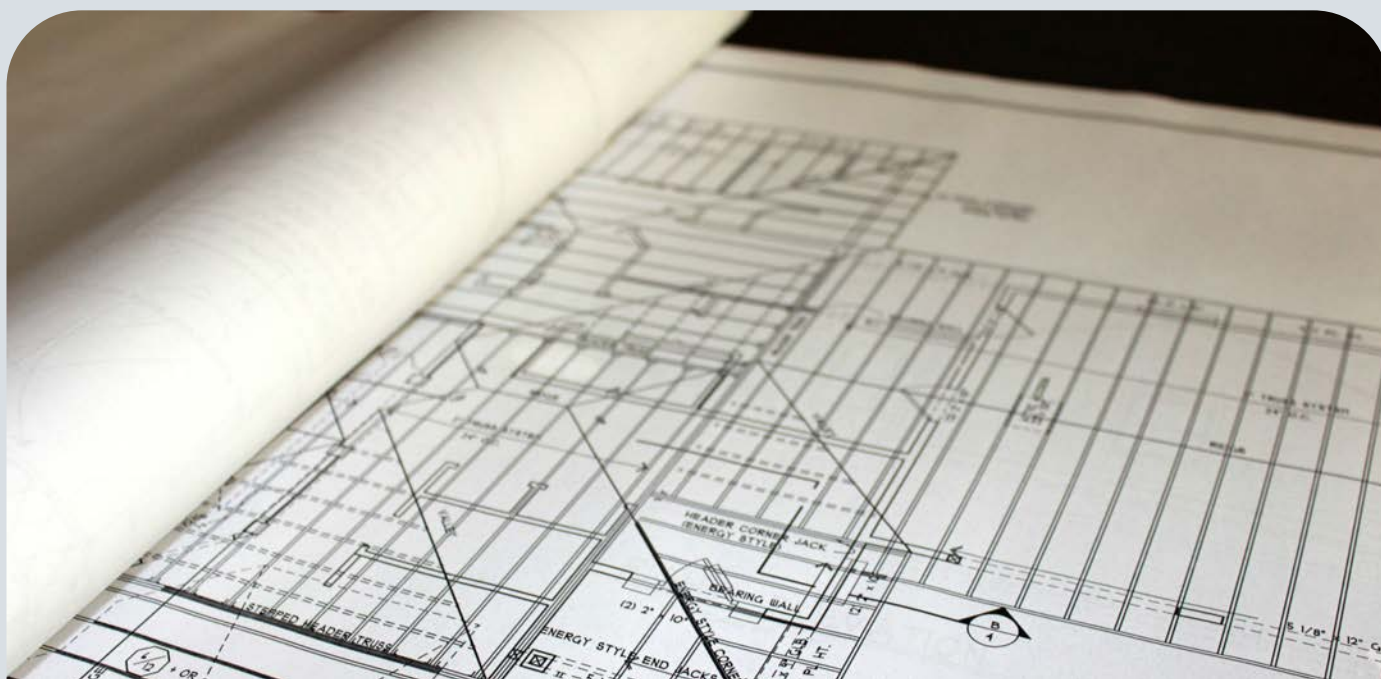
L'OAP n° 1 (centre-ville/terrain de sport) est destinée à consolider le centre bourg. Elle prévoit la réalisation de 81 à 96 logements sur cet ensemble foncier représentant 2,5 hectares pour les quatre secteurs, soit une densité comprise entre 32 et 38 logements par hectare. L'objet de la modification est de revoir cette densité et de respecter une densité moyenne de 28 logements par hectare afin notamment de rendre le projet plus en phase avec le contexte urbain et le marché local. Pour cette OAP, il est également prévu de privilégier des hauteurs modérées pour les constructions dans le secteur C, initialement limitées à 5 niveaux maximum : la modification prévoit une modulation de la hauteur en fonction de la situation des bâtiments collectifs avec une hauteur maximale comprise entre 2 et 3 niveaux.

Concernant la typologie des logements, des modifications sont proposées : uniquement des logements de type collectif sur le secteur C et laissé à la libre appréciation de l'aménageur sur le secteur D.

L'OAP n° 5 (secteur de Berne) est définie sur un espace de densification et de reconversion de l'ancien site des établissements Devaux-Meinen le long du Gland. Elle identifie deux secteurs d'urbanisation (A et B) pour une surface de 0,6 hectare où 13 logements au minimum pourraient être construits. La modification va permettre de redéfinir le volume total des deux secteurs pour faciliter son aménagement. Cette zone, déjà partiellement bâtie, présente des configurations parcellaires rendant difficile l'atteinte des objectifs de l'OAP. Les élus souhaitent donc assouplir la composition de la palette d'offre en habitat en permettant de réduire légèrement le volume total de construction.

LES DÉTAILS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le dossier d'enquête publique sera disponible sur le site internet de la commune du 13 septembre au 12 octobre inclus. Chacun pourra également consulter le dossier en mairie (aux heures d'ouverture) et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre d'enquête ou les adresser au commissaire-enquêteur par courrier, à la mairie (131 rue du Général Leclerc, CS 29009, 25230 Seloncourt) ou par voie électronique à l'adresse contact@mairie-seloncourt.fr. Par ailleurs, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie aux dates suivantes : lundi 13 septembre de 8h30 à 11h30, vendredi 24 septembre de 13h30 à 16h30 et mardi 12 octobre de 14h à 17h.



La mobilisation du Comité de Coordination

Depuis le début de la crise sanitaire, le monde associatif souffre. Le Comité de coordination souhaite pérenniser la vie associative seloncourtoise en trouvant de nouvelles ressources.

Dans toutes les communes de France et de Navarre, les associations sont le ciment de notre société, le liant de nos territoires. Elles rythment la vie des villes, des villages et de leurs habitants. Depuis le début de l'année 2020, la crise sanitaire a fortement bousculé le milieu associatif qui, au gré des décisions gouvernementales, s'est parfois retrouvé complètement à l'arrêt du fait des fermetures des salles. De nombreux citoyens ont ressenti le manque de se retrouver et le besoin de se mobiliser, preuve que le bénévolat dans le secteur associatif dans son ensemble est le garant du lien social.

A Seloncourt, le Comité de Coordination œuvre au quotidien pour cultiver ces valeurs.

Après le travail inlassable qu'a consenti Jean-François Frossard pendant vingt ans, Monique Bourgué a repris le fauteuil de la présidence en 2019. Portant haut les couleurs du bénévolat, Mme Bourgué connaît le monde associatif, elle connaît aussi les inquiétudes de bon nombre d'associations en ces temps tourmentés.

C'est la raison pour laquelle le Comité de Coordination a entrepris un vrai

travail de communication afin de fédérer et de rassembler, convaincu que les associations contribuent de façon irremplaçable à la création, au maintien et au renforcement du lien social, mais également à l'animation et à la vitalité de la ville. Le « Com'Co » a donc à cœur de soutenir, autant que faire se peut, la vie associative seloncourtoise.

CRÉER UN CLUB DES BÉNÉVOLES

Pour Monique Bourgué, la mobilisation générale passe aussi par une sensibilisation des Seloncourtois à la vie locale : « A travers notre compte facebook et les publications municipales, il nous appartient de faire ressentir aux habitants l'importance et le rôle des associations locales, de leurs difficultés également. Nous devons les inciter à ne pas aller chercher ailleurs ce qu'ils ont potentiellement « chez eux » et, pourquoi pas, à s'engager à leur tour... ».

Depuis quelque temps, le Comité de Coordination multiplie les actions pour tenter de redynamiser la vie associative à Seloncourt. L'idée de créer un « club de bénévoles » fait son chemin, sans grand succès pour l'instant. Cette initiative a pour but de soutenir les

associations dans leur fonctionnement, voire permettre l'organisation de manifestations d'envergure.

L'édition d'un agenda détaillant l'offre associative locale est prévue pour cette rentrée, après un travail de croisement des différents fichiers permettant d'être le plus exhaustif possible. Mais ce n'est pas tout comme le souligne Mme Bourgué : « Nous avons également entrepris de recenser les artistes et les talents seloncourtois afin d'être en mesure de mettre en valeur le potentiel local le cas échéant. » En effet, pourquoi aller chercher ailleurs quand on dispose des ressources sur place ?...

La tâche à laquelle s'est attelée le Comité de Coordination n'est pas simple. Cette remobilisation générale des troupes ne peut qu'être bénéfique à la vie associative seloncourtoise. Dans un contexte difficile et pas forcément favorable, il importe de retrouver de l'énergie et de recruter de nouvelles forces, c'est le challenge que se sont lancé Monique Bourgué et son équipe.

Bénévoles : Créateurs de richesses



COORDONNÉES DU COMITÉ DE COORDINATION :

PRÉSIDENTE : MONIQUE BOUGRÉ
COMCO25230@GMAIL.COM

SUR FACEBOOK :



AGENDA



26 Septembre : Fête de la nature
9h à 18h - Salle polyvalente

**02 & 03 octobre : Exposition des Amis
du Vieux Seloncourt «De la montre aux
horloges d'édifices»**
10h à 18h - Salle polyvalente

20 octobre : Atelier illustration
14h-16h - Médiathèque - pour les 7-10 ans

22 & 23 octobre : Bourse aux jouets
de 18h à 20h le 22/10 & 09h à 12h le 23/10
Salle polyvalente

11 novembre : Cérémonie patriotique
11h - place Croizat

**17 novembre : Apéro-rencontre avec
Hélène Villovitch**
18h30 - Médiathèque

18 novembre : Cérémonie patriotique
18h - place Croizat

06 au 21 novembre : Salon d'art
9h à 18h - Salle polyvalente

28 novembre : Foire à tout
7h à 17h - Salle polyvalente

**18 décembre : Conte de Noël « Le
monde imaginaire »**
15h - Salle polyvalente
